

fiance, un numéro dans les eaux menaçantes, aussitôt l'eau baissa, et nous fûmes ainsi préservés de tout malheur : DAME T. RIVARD.

ST PIERRE LES BECQUETS : A la fin du mois de juin, ma sœur tomba malade d'une maladie incurable, déclarée telle par le médecin. Après avoir fait une neuvaine à N. D. du Rosaire avec promesse de publication, d'un abonnement aux Annales, et d'un pèlerinage au Cap, nous avons été exaucés : J. A. C.

ST-NARCISSE : Dans le cours de l'hiver dernier, mon mari a été bien malade d'une inflammation de cerveau et d'un gros mal de dent. Après avoir employé plusieurs remèdes, et tous pendant plusieurs jours sans succès, les douleurs augmentant plus en plus, je me suis recommandée à N. D. du T. S. Rosaire : nous avons fait plusieurs neuvaines, avec l'usage des *Roses Bénites* et mon mari a été guéri. Peu après, je suis tombée bien malade, moi aussi, d'une maladie de nerfs. J'étais presque tout le temps sans connaissance et mon mari fit les mêmes promesses à N. D. du T. S. Rosaire, et j'ai pris du mieux de suite et maintenant nous sommes bien tous les deux. UNE AB.

ST STANISLAS : Trois guérisons par des neuvaines, et beaucoup d'autres faveurs obtenues. DAME A. LYONNAIS.—STE GENEVIÈVE : DAME F. X. D. a obtenu sa guérison, après une neuvaine et la promesse d'un pèlerinage à son Sanctuaire du Cap.—POINTE-DU-LAC : J'ai été gué-